

2win Production
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 43 Rue de la Folie Méricourt, 75011 Paris

En cours d'immatriculation auprès du RCS de Paris

(la « **Société** »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES
DES SOUSCRIPTEURS
EN DATE DU 29 NOVEMBRE 2024**

Le **29 novembre 2024**,

Les soussignés :

1. **Madame Virginie, Marie Sroczynski, née Redonnet**, le 20 juin 1986 à Paris (13^{ème} arrondissement), de nationalité française, demeurant [REDACTED]
[REDACTED]

Titulaire de 520 actions

2. **Monsieur Nicolas Redonnet**, né le 20 juin 1986 à Paris (13^{ème} arrondissement), de nationalité française, demeurant [REDACTED],

Titulaire de 480 actions

Titulaire ensemble des actions représentant l'intégralité du capital de la Société (les « **Souscripteurs** »),

Ont pris les décisions exposées ci-après portant sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination du Président ; pouvoirs du Président ; rémunération du Président,
- Nomination du Directeur général ; pouvoirs du Directeur Général ; rémunération du Directeur Général,
- Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION

Les Souscripteurs nomment, à l'unanimité, en qualité de **Président** de la Société, pour une durée illimitée :

Monsieur Nicolas Redonnet,
Né le 20 juin 1986 à Paris (13^{ème})
De nationalité française
Demeurant [REDACTED]

Monsieur Nicolas Redonnet accepte les fonctions de Président qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat

Les Souscripteurs décident que le Président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues par les statuts de la Société.

Les Souscripteurs décident de fixer ultérieurement la rémunération du Président.

DEUXIÈME DECISION

Les Souscripteurs nomment, à l'unanimité, en qualité de **Directeur Général** de la Société, pour une durée illimitée :

Madame Virginie, Marie Sroczynski , née Redonnet
Née le 20 juin 1986 à Paris (13^{ème})
De nationalité française,
Demeurant [REDACTED]

Madame Virginie, Marie Sroczynski, née Redonnet, accepte les fonctions de Directeur Général qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Les Souscripteurs décident que le Directeur Général exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues par les statuts de la Société.

Les Souscripteurs décident de fixer ultérieurement la rémunération du Directeur Général.

TROISIEME DECISION

Tous pouvoirs sont accordés aux porteurs d'une copie ou d'un extrait du présent document pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les Souscripteurs.

[Signatures en pages suivantes]

Madame Virginie Sroczynski	« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général » <i>Virginie Sroczynski</i> ✓ Certified by  yousign
Monsieur Nicolas Redonnet	« Bon pour acceptation des fonctions de Président » <i>Nicolas Redonnet</i> ✓ Certified by  yousign